

L'œ™ OIEau confirme la qualitœ de son centre de formation

Dossier de la rœdaction de H2o
August 2017

La satisfaction de ses clients, la qualitœ de ses prestations, la sœcuritœ des personnes, ainsi que la prœservation de l'environnement, sont depuis longtemps des prioritœs de l'Office international de l'eau - OIEau. Le Centre national de formation aux mœtiers de l'eau de l'OIEau (CNFME) est ainsi certifiœ depuis 1998 pour la conception et la rœalisation de prestations de formation aux mœtiers de l'eau, sur ses stages "catalogue". En 2017, ce pœrimœtre a œtœ œtendu aux stages "œ la carte", en intœgrant les nouvelles exigences de la version de l'ISO 9001-2015. Suite œ la rœforme de 2014, tous les financeurs de la formation professionnelle se voient confier la responsabilitœ du suivi et du contrœle de la qualitœ des organismes de formation avec lesquels ils travaillent. Ainsi, conformœment au dœcret du 30 juin 2015, six critœres de qualitœ servent dœsormais de base commune œ l'analyse de la capacitœ des organismes de formation œ dispenser des actions de qualitœ : 1. l'identification prœcise des objectifs de la formation et son adaptation au public formœ ; 2. œ adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pœdagogique et d'œvaluation aux publics de stagiaires ; 3. l'adœquation des moyens pœdagogiques, techniques et d'encadrement œ l'offre de formation ; 4. la qualification professionnelle et la formation continue des personnes chargœes des formations ; 5. les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses dœlais d'accœs et les rœsultats obtenus ; 6. la prise en compte des apprœciations rendues par les stagiaires. Dans ce cadre, les financeurs de la formation professionnelle vœrifient que le prestataire bœnœficie d'une certification ou d'un label inscrit sur la liste œtablie par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP). Les organismes de formation qui bœnœficient d'une certification reconnue par le CNEFOP bœnœficient alors d'une procœdure simplifiœe de rœfœrencement dans le DataDock. Pour rœpondre œ cette exigence, CNFME a obtenu la certification VeriSelectœ Formation professionnelle du Bureau Veritas, le 30 juin 2017, et il est dœsormais rœfœrenœable sur le DataDock permettant aux financeurs de la formation professionnelle de vœrifier sa conformitœ aux critœres qualitœ dœfinis par la loi.

CNFME œ OIEau